371.3::811.133.1'243
81-116.2

Milana Dodig
Faculté des Lettres et des Arts Kragujevac[1]

Jelena Kitanović
Faculté des Lettres et des Arts Kragujevac

LE STRUCTURALISME SAUSSURIEN DANS L'ENSEIGNEMENT DU FLE À L'UNIVERSITÉ DE KRAGUJEVAC

L'objectif de ce travail est de présenter les avantages de l'enseignement du FLE à la Faculté des Lettres et des Arts (Kragujevac), basé sur le structuralisme saussurien. Nous allons mettre en évidence les postulats, proposés par F. de Saussure, à partir desquels sont organisés tous les niveaux de l'enseignement du FLE à la dite Faculté. Après avoir expliqué les dits postulats saussuriens nous allons montrer comment les étudiants serbophones du FLE maîtrisent la description de la langue française à tous les niveaux : la phonétique et la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique (et la pragmatique en quatrième année de licence). Finalement, nous allons nous centrer sur l'importance de la langue maternelle dans l'acquisition de L2, *i.e.* sur les conséquences du transfert négatif d'apprenants serbophones en français.

Mots clés: structuralisme, didactique du FLE, analyse contrastive, transfert négatif

1. Introduction

Ce travail représente un bref rappel du traitement réservé au structuralisme par la didactique du FLE. L'objet de ce travail est de rappeler que la linguistique structurale (une approche de la linguistique issue des travaux du linguiste Ferdinand de Saussure) a rendu d'éminents services à la didactique du FLE. La question que nous nous posons ici concerne les avantages de l'enseignement du français comme langue étrangère (désormais FLE) à la Faculté des Lettres et des Arts (Kragujevac), basé sur le stucturalisme saussurien. Nous allons d'abord présenter les postulats proposés par F. de Saussure qui définissent la linguistique structurale, et ensuite essayer d'expliquer comment et combien le structuralisme influence l'enseignement du FLE à la dite Faculté.

Notre objectif est de décrire l'enseignement et l'apprentissage de la langue française comme langue étrangère à tous les niveaux. Nous allons présenter les problèmes que les étudiants peuvent rencontrer aux niveaux de la phonétique et de la phonologie, morphologie, syntaxe et de la sémantique. Par ailleurs, en ayant la possibilité de suivre les différents cours parmi lesquels figurent la sémantique lexicale et propositionnelle, notre but est de présenter comment les étudiants examinent la relation entre la langue maternelle et le français. En particulier, il s'agit d'analyser les principes qui leur permettent de comprendre et de maîtriser le processus de l'acquisition du français comme L2.

1 dodigmilana@filum.kg.ac.rs

2. Combien le FLE est-il redevable au structuralisme?

2.1. Les principes généraux du structuralisme

Le *Cours de linguistique générale* (1916) de F. de Saussure a fait une révolution dans la science du langage, parce que F. de Saussure a pris une position contraire à celle de ses prédécesseurs. Il privilégie la description synchronique[2] d'une langue à la description diachronique[3] et il met l'accent sur le problème du signe en observant la langue comme une structure hiérarchique. Ce grand linguiste suisse a montré qu'un enseignement sérieux de la langue doit principalement traiter des caractéristiques du signe linguistique et des relations entre les signes dans le système. Ainsi, il a initié une avalanche des recherches sémantiques et plus tard syntaxiques, qui n'a pas cessé de croître jusqu'à nos jours.

Présentons les principes généraux du structuralisme.

Selon de Saussure, il faut faire la différence entre trois notions suivantes :

1. *Langage* qui réfère à la faculté inhérente et universelle « observée chez tous les hommes à communiquer au moyen des langues » (Mounin 1995 : 196). Il représente l'ensemble de toutes les langues humaines considérées avec leurs caractères communs.

2. *Langue* qui est la manifestation concrète de la faculté de langage ou plus précisément : « tout système de signes vocaux doublement articulés, propre à une communauté humaine donnée » (Mounin 1995 : 196).

3. *Parole* qui est la façon d'extériorisation de la langue. Il s'agit en fait de l'utilisation individuelle de la langue, ce qui sous-entend les différences à l'égard du style, du rythme, de la syntaxe, de la prononciation, etc.

Les étudiants inscrits en première année de licence apprennent et comprennent déjà la distinction entre *langage*, *langue* et *parole*, ce qu'ils présentent comme par exemple la relation entre 'savoir tondre', 'tondeuse' et 'tondeuse électrique Black et Decker' ou plus précisément comme la relation entre *capacité*, *outil* et *type d'outil* où le langage correspond à la capacité, la langue à l'outil et la parole au type d'outil.

La célèbre formule saussurienne postule que :

langage = langue + parole

Il faut souligner que la langue et la parole s'opposent par le fait que le premier (la langue) est un phénomène social. Même si la langue est le résultat d'une convention sociale, le rôle d'un individu n'est pas insignifiant. En fait, le changement de la langue relève de l'individu, mais son acception relève de la société. Ces relations sont très pertinentes dans l'enseignement du FLE du fait qu'elles tirent les ficelles dans l'évolution d'une langue dont les étudiants du FLE doivent être conscients.

Prenons pour exemple le domaine d'orthographie, *i.e.* le nom « oignon » écrit selon la réforme orthographique « ognon ». À l'époque, la nouvelle manière d'écrire ledit nom a été considérée comme une variante individuelle (parole), une exception, et elle l'est demeurée tant qu'elle n'a pas été acceptée dans la communauté (janvier 2018).

2 L'état d'une langue à un moment donné.

3 L'évolution et le devenir d'une langue.

Cependant, il faut mentionner que l'étude de la parole reste secondaire car l'approche saussurienne met l'accent sur les règles générales du fonctionnement de la langue.

Finalement, nous aimerions attirer l'attention sur l'idée centrale de la linguistique structurale. Il s'agit de la fameuse phrase saussurienne : *la langue est un système*. Par *système*, il faut comprendre que ce n'est pas seulement une collection d'éléments, mais un ensemble structuré, composé d'éléments qui sont en relation et de règles permettant de décrire un comportement régulier (prenons pour exemple la conjugaison de verbes en français).

Alors, l'objectif de la langue est de faire l'inventaire de ses unités constitutives et d'en dégager les règles de fonctionnement à différents niveaux de structures (phonologique, morphologique, syntaxique, etc.), ce que nous allons expliquer au sous-chapitre 2.2. La langue est composée d'unités de différents niveaux (rangs). Chaque unité est définie par les relations qu'elle entretient avec les autres unités et l'ensemble du système. Chaque unité se définit par les rapports de hiérarchie, de solidarité et d'opposition par rapport à toutes les autres unités. « Dans la langue il n'y a que des différences » disait F. de Saussure. Le sens de toute unité linguistique est limité et conditionné par l'existence des autres unités dans le système.

Après avoir expliqué brièvement la méthode de travail en linguistique structurale, passons maintenant à la présentation des disciplines principales de la linguistique structurale, ce qui est lié naturellement à l'enseignement du FLE. En fait, nous allons montrer tous les niveaux de l'analyse linguistique concernant la langue française en introduisant les disciplines linguistiques basiques qui procèdent de la nature du signe linguistique, de la structure hiérarchique du système linguistique. Ainsi la phonétique traite la nature matérielle du signe, *i.e.* les traits acoustiques et articulatoires des sons, alors que la phonologie étudie les relations abstraites entre les sons. Dès que l'analyse du signe linguistique inclut le sens du niveau phonético-phonologique, nous passons au niveau de la morphologie, qui révèle et étudie les mots-porteurs de certaines significations. La sémantique aborde les relations entre les mots et la réalité, ou les interactions entre les mots dans le système linguistique. Finalement, la syntaxe révèle et décrit des relations hiérarchiques, qui ne sont pas visibles dans la structure de surface, entre les unités de langage.

2.2. Les apports du structuralisme à l'enseignement du FLE à l'Université de Kragujevac

Les études en licence offrent aux étudiants du FLE à l'Université de Kragujevac la possibilité de maîtriser la description de la langue française à tous les niveaux : la phonétique et la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique (et la pragmatique en quatrième année de licence).

Ce sont les disciplines constituant le « noyau dur » de la linguistique :

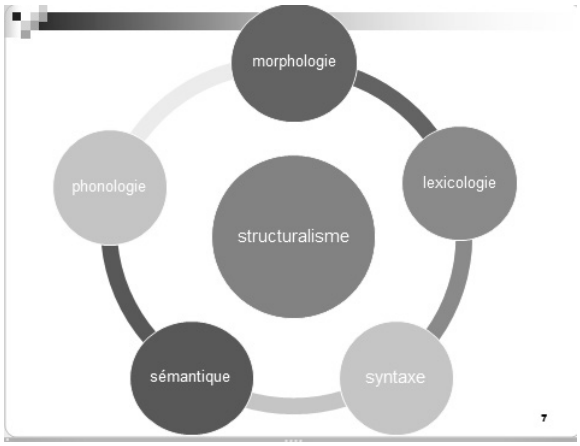

Commençons par le niveau de la phonologie qui établit l'inventaire des phonèmes d'une langue. Qu'est-ce qu'un phonème ? Citons Ašić (2011 : 30) : « Les phonèmes sont des représentations acoustiques des unités minimales dans le langage, dénudés de sens ». Cependant, il est essentiel de comprendre qu'un phonème a une valeur fonctionnelle tant qu'il permet d'assurer la communication. C'est ainsi que les étudiants serbes du FLE appréhendent que /m/, /t/, /s/ sont des phonèmes car ils permettent de distinguer *mon, ton, son.* Dans ce cas les apprenants se servent d'un des outils qui permet de dégager des unités distinctives sur l'axe paradigmatique (ou l'axe des choix) qui est une notion fondamentale de linguistique structurale qui fonctionne en association avec l'axe syntagmatique (ou l'axe des combinaisons). Il s'agit du test de commutation qui consiste à commuter un son avec un autre pour savoir si ce son autorise à distinguer lesdites unités. Ainsi dans *mon*, /m/ s'oppose à /t/ *ton* ou à /s/ *son*, /b/ *bond* etc.

Rappelons brièvement ici que selon F. de Saussure tout signe linguistique entre dans deux sortes de rapports :

1. *rapport syntagmatique* : « tout rapport existant entre deux ou plusieurs unités apparaissant effectivement dans la chaîne parlée » (Dubois *et al*, 1973 : 477)
2. *rapport paradigmatique* : un rapport virtuel de substituabilité entre deux ou plusieurs unités (Dubois *et al*, 1973 : 353).

Comme l'objectif de la linguistique structurale est de faire l'inventaire des unités distinctives, constitutives en prenant en considération également les relations entre elles, il est pertinent d'avoir une idée du nombre de phonèmes et des différences subtiles dans la réalisation des phonèmes qui peuvent être inexistants dans la langue maternelle des apprenants. Les phonèmes sont en nombre fini (autour d'une quarantaine d'unités pour la plupart des langues) et en ce qui concerne le français, on distingue 36 phonèmes : 16 voyelles, 3 semi-consonnes/voyelles, 17 consonnes. En serbe, il n'y a que 30 phonèmes parmi lesquels on distingue seulement 5 voyelles. Le nombre de phonèmes déterminé dans les deux langues impose l'opposition 5 voyelles serbes contre 16 voyelles français comme très pertinente dans l'apprentissage du FLE. Soulignons les nasales françaises qui posent de sérieux problèmes à la plupart des apprenants. Le français comprend 4 voyelles nasales, à savoir /ɛ̃/ ; /œ̃/ ; /ɔ̃/ ; /ɑ̃/, qui n'existent pas en serbe et il est naturel que les étudiants du FLE en fassent l'apprentissage.

En parlant des consonnes et de leur réalisation, nous aimerions mentionner le cas du phonème /r/ en français, dont la réalisation est curieuse pour les étudiants serbes du FLE. Qui plus est, le phonème en question soulève dans la prononciation

certaines difficultés que les apprenants serbes doivent surmonter. Par rapport au serbe qui connaît une réalisation du phonème /r/ (un son), la langue française en connaît trois. Prenons-en le mot *rat* qui peut être prononcé de trois manières différentes : avec un /r/ roulé, grasseyé ou normal. Il est à noter que les différents sons, que le phonème /r/ peut produire, représentent uniquement les diverses possibilités de sa réalisation ; il ne constitue pas trois phonèmes distincts. En fait, le français ne distingue pas la paire minimale /r/ roulé - /r/ normal et le fait de ne pas pouvoir prononcer le /r/ roulé ne pose aucun obstacle à la communication.

Le sujet de la prononciation nous mène à accentuer l'importance d'enseignement des règles de la prosodie aux étudiants serbophones, c'est-à-dire l'accent et l'intonation. Le français est une langue à accent fixe, ce qui signifie que l'accent se place toujours sur la dernière syllabe d'un mot. Soulignons que dans les langues à accent fixe, l'accent n'a pas de fonction distinctive. Par contre, le serbe a quatre accents, deux descendants et deux montants, qui peuvent différencier des mots :

grâd (ville) /*grȁd* (grêle)

ou même des formes grammaticales d'un même mot :

ȉmena (du nom, génitif singulier) /*imèna* (noms, nominatif pluriel)

Cependant, même si l'accent français n'assume pas de fonction distinctive, le fait qu'il a une fonction démarcative servant à marquer la fin d'une unité linguistique permet d'éviter des ambiguïtés. Prenons l'exemple suivant :

un patient assistant

Selon que le nom est *patient* ou *assistant*, l'accent sur *patient* sera possible ou non.

Pour les étudiants serbophones, la tâche de déterminer les groupes accentuels n'est pas facile en français, parce qu'il n'y a pas de règles précises pour les définir (ils ne se fondent pas sur la notion de mot) et c'est pourquoi l'enseignement du FLE doit s'articuler à cette maîtrise.

En ce qui concerne la tonalité d'une langue, elle exerce une influence énorme dans le choix d'apprenants lorsqu'ils décident d'apprendre une langue donnée. Les étudiants serbophones décrivent fréquemment la langue française comme mélodieuse, chantante et agréable à entendre. Alors, nous pouvons dire que c'est surtout la musique d'une langue qui charme volontairement les personnes qui à leur tour ne comprennent encore rien à cette langue au niveau des études de licence.

Malgré ce fait, l'intonation a beaucoup plus de fonctions dont les plus importantes sont celles utilisées pour exprimer la modalité de la phrase et pour suivre son organisation syntaxique de même que sa structure informative. En français, l'intonation ascendante de la proposition représente une des manières pour la formation des questions :

Tu veux un café. et *Tu veux un café ?*

La tonalité d'une phrase représente une caractéristique prosodique additionnelle de l'énonce par laquelle on transmet de différentes émotions et par laquelle on fait une certaine influence sur l'interlocuteur. Moyennant le rythme rapide, le locuteur peut distinguer que la transmission de son message est obligatoire ou qu'il est un peu agité, tandis que moyennant le rythme lent le locuteur exprime plutôt une incertitude ou une hésitation ou il veut souligner l'importance de son message (Ašić 2011 : 45).

Ainsi dans l'exemple suivant l'intonation possède la possibilité d'exprimer beaucoup de nuances.

Elle est belle la vie.

Elle peut avoir la signification d'une observation ou d'une question ou plutôt traduire le sentiment de surprise, d'étonnement ou de scepticisme. Toutes ces nuances dépendent complètement de l'intonation.

Grâce à elle, l'apprenant, c'est-à-dire le locuteur, apporte une information supplémentaire pour compléter les mots dont il se sert. Il est intéressant de noter que l'apprenant qui n'est pas assez motivé à traduire lesdites nuances risque de comprendre une phrase de travers même s'il possède une très bonne connaissance de la langue française.Les apprenants du FLE obtiennent une aisance dans la pratique de la langue et cela contribue énormément à l'intégration sociale de l'individu. La maîtrise de l'accent et du rythme aide aux apprenants de ne pas courir le risque d'être considérés comme étrangers n'appartenant pas à une communauté linguistique. Donc, cela donne aux étudiants la possibilité d'être moins différents des locuteurs natifs ou de ne pas *résonner à leurs oreilles*.

Maintenant, nous allons passer au niveau des morphèmes, c'est-à-dire au niveau de la morphologie.

La tâche de la morphologie est de déterminer et de décrire la structure des mots, de les classer en groupes et d'établir et d'expliquer les relations qui existent entre différentes formes et parties des mots (Ašić 2011 : 39).

Dans l'enseignement du FLE sur ce niveau il est essentiel de s'apercevoir de la différence dans la formation des mots et du rôle des flexions à la fois en serbe et en français. Le morphème, de même que le phonème, représente une entité abstraite qui, sujette au contexte dans lequel il se trouve, peut avoir de différentes réalisations. De plus, il est possible de combiner les morphèmes, qui se qualifient comme les plus petits éléments significatifs, pour former les unités de rang supérieur. Dans les grammaires que les étudiants utilisent pour l'apprentissage du FLE on distingue deux grandes catégories de morphèmes : les morphèmes lexicaux (qui ont un sens plein - signifié très riche - et font partie du lexique de la langue) et les morphèmes grammaticaux (qui font partie de la grammaire et servent à exprimer certaines catégories et relations grammaticales : temps verbaux, articles, pronoms). Ensuite, on peut dire d'un morphème qu'il est dépendant et dans ce cas il est toujours rattaché à un autre morphème : comme *-ons* dans *regard-ons* ou libre s'il peut constituer un mot : *la* ou *vieille* sont libres. Parmi les morphèmes liés, les grammairiens distinguent traditionnellement deux classes : les morphèmes dérivationnels et les morphèmes flexionnels. Les morphèmes dérivationnels servent à la création de nouveaux mots lexicaux par dérivation parmi lesquels figurent les préfixes qui sont antéposés à la base, tel que *dé*-dans *déranger* et *re-* dans *relire*. Puis, il existe les suffixes qui sont postposés à la base, tel que *-ment* dans *finalement* et *-able* dans *tenable*. Notons que par rapport aux préfixes les suffixes peuvent provoquer de changement de catégorie grammaticale de la base :

lent (adjectif) →*lent e –ment* (adverbe)

Cependant, il ne faut pas exclure la possibilité des préfixes de le faire même si ces cas sont très rares comme dans l'exemple suivant :

ride (nom) → crème *anti-ride*(adjectif)

Puisque l'un des buts de la morphologie concerne la segmentation des mots en plusieurs éléments, la notion des morphèmes dérivationnels abordée *supra* s'avère importante. Les étudiants se rendent compte très vite que certains mots en français sont constitués d'une succession d'éléments que l'on peut segmenter en plusieurs éléments trouvés dans d'autres mots français. C'est ainsi qu'on retrouve *-eur* dans les mots comme *porteur, agriculteur, professeur, abatteur, bâtisseur*; *-iste* dans *garagiste, artiste, bagagiste, étymologiste* ou bien *-ier* dans *costumier, douanier, carpettier, tapissier,* etc. Soulignons qu'il y a d'énormes différences parmi les langues à l'égard des possibilités de combiner les morphèmes en mots et à l'égard de la complexité de la structure des mots. La succession des morphèmes sur l'axe syntagmatique se fait selon les règles propres de telle ou telle langue. Ce mécanisme morphologique, que nous venons d'expliquer, facilite aux étudiants serbophones l'apprentissage de la famille des mots. Ainsi, les étudiants dans tous les niveaux d'études s'aperçoivent que quelquefois les mots de la même famille possèdent uniquement quelques lettres en commun mais ne cessent de partager l'idée générale commune. Par exemple, les mots inflammable, enflammer, flamme, flammèche sont tous formés sur le radical -flamm- et évoquent l'idée de feu, de chaleur et les étudiants se rendent compte que ce sont toujours les mots de la même famille malgré les petites différences dans leur orthographe. La même chose se manifeste dans l'exemple suivant où *dent, dentiste, dentition, dentifrice, dentier, édenté* nous font penser à la même chose et à la même idée. Néanmoins, il faut faire attention parce que certains mots se ressemblent mais ne tirent pas l'origine de la même famille. Les étudiants font instinctivement des erreurs et croient que *sale* qui signifie malpropre et *saler* qui signifie le repas appartiennent à la même famille des mots. Il est à noter que la différence est aisément visible car ils ne font pas penser à la même idée. On peut voir aussi les intrus dans l'exemple qui suit : *sec – sécher – dessécher – secours*. Soulignons que *sec* se trouve dans le mot *secours* mais il ne s'agit pas du tout de la racine du mot *sec* et le sens est complètement différent ; ces mots ne font pas penser à la même idée. Le même principe de segmentation est aussi applicable aux syntagmes ce qui nous mène à présenter ensuite le niveau de la syntaxe.

La syntaxe représente une branche de la linguistique qui s'intéresse à étudier la structure de la phrase, les relations grammaticales entre les mots de même qu'entre les autres unités supérieurs qui figurent dans la phrase (Ašić 2011 : 56). La méthode de travail en linguistique structurale que nous avons présentée sur le niveau des phonèmes et des morphèmes concerne aussi le niveau des phrases. La plus importante chose que l'étudiant doit retenir c'est *l'analyse distributionnelle* et les règles de la formation, de l'identification et de la distribution des syntagmes. Les différentes unités linguistiques (désormais UL) d'une langue s'ordonnent successivement sur l'axe syntagmatique (l'axe des combinaisons). Les UL sont distinctes les unes des autres, en nombre fini et ils entrent dans des systèmes d'oppositions sur l'axe paradigmatique (l'axe des choix). L'identification des UL se fait grâce au test de commutation, que nous avons abordé tout au début, et qui repose sur les deux opérations de segmentation et de substitution. Il est d'une grande importance d'établir l'inventaire des unités linguistiques, d'en décrire les propriétés et de les répartir selon leurs niveaux respectifs. Ladite analyse distributionnelle permet d'isoler et de classer tous les morphèmes constituant un syntagme ou une phrase. La méthode peut aussi s'appliquer aux unités significatives non minimales, ce qui permet de voir les substitutions qui s'opèrent entre un morphème et un syntagme.

Il est à noter que *l'analyse en constituants immédiats*[4] *découle de la nature hiérarchique du langage et qu'elle représente la phrase sous la forme d'une structure complexe composée d'éléments. Elle s'applique sur un corpus de phrases et délimite les différentes unités constitutives de la phrase alors que celle-ci se décompose en syntagmes appelés constituants immédiats. Regardons la phrase suivante :*

Le chien mange.

L'analyse en constituants immédiats met en évidence qu'elle n'est pas simplement constituée d'une simple succession de morphèmes mais qu'elle est structurée en différents niveaux. La représentation arborescente en fait la démonstration.

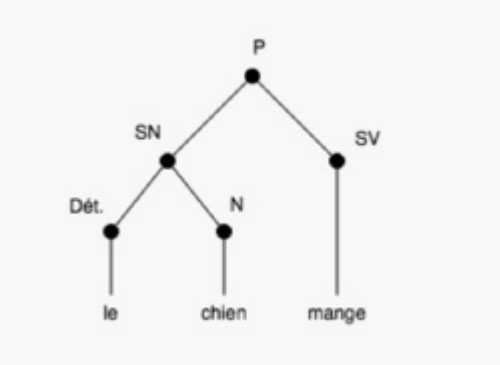

Il faut souligner que la représentation arborescente se réfère à la grammaire générative, mais elle s'appuie également sur la notion d'analyse en constituants immédiats relevant du structuralisme.

Si on lit cet arbre de haut en bas, la hiérarchie des constituants de la phrase va de l'unité supérieure P aux unités plus petites. Cependant, si la lecture de l'arbre s'effectue de bas en haut, elle permet de relever graduellement les relations syntagmatiques entre les éléments. Ceci établit qu'une phrase n'est pas une suite linéaire de mots mais est composée d'une hiérarchie de groupes syntaxiques s'emboîtant les uns dans les autres pour former des groupes de plus en plus étendus convergeant vers l'unité maximale P.

Beaucoup d'étudiants qui sont en train d'apprendre la langue française ont des difficultés à construire des phrases correctes. Cette difficulté provient souvent du fait que les phrases françaises se distinguent par leur complexité et leur constitution de nombreux éléments. Les étudiants sont souvent conseillés à faire, au début, des phrases courtes car dans les phrases trop longues ils courent le risque d'oublier le début avant d'arriver à la fin et il leur est, alors, très difficile de repérer les constituants et de comprendre la phrase dans sa totalité. Ainsi, on utilise l'analyse en constituants immédiats pour faire revenir les étudiants à la manière dont les phrases françaises sont constituées. Nous sommes de l'opinion que la compréhension de la structure de la phrase et les règles facilitera la maîtrise de la syntaxe française et diminuera le nombre de fautes dû au transfert négatif.

3. Conclusion

En nous appuyant sur les notions basiques posées par F. de Saussure et sur la méthodologie de la linguistique structurale, nous avons essayé d'expliquer la méthodologie

4 Cette analyse représente une extension de l'analyse distributionnelle.

du travail dans l'enseignement du FLE à l'Université de Kragujevac. L'apprentissage d'une langue étrangère sous-entend la maîtrise de tous les niveaux de la langue donnée, à savoir phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, qui représentent à la fois les disciplines principales de la linguistique structurale. Ainsi nous avons décrit lesdites disciplines en soulignant les postulats du structuralisme et en pointant les difficultés dans l'enseignement du FLE procédant du transfert négatif de la langue maternelle des apprenants. Cela nous a permis de répondre à notre question posée au début concernant les apports du structuralisme à l'apprentissage du FLE.

Références

Ašić 2011 : T. Ašić, *Nauka o jeziku,* Kragujevac : Filum, Beograd : BeoBook.

Bugarski 1995 : R. Bugarski, *Uvod u opštulingvistiku,* Beograd : Zavod za udžbenike i nastavna sredstva.

de Saussure Ferdinand 1965 (1916) : *Cours de linguistique générale* (CLG). Paris : Payot.

Dubois *et al.* 1973 : J. Dubois, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

Stanojević et Ašić 2008 : V. Stanojević i T. Ašić, *Semantika i pragmatika glagolskih vremena u francuskom jeziku*, Kragujevac : IMPRESS.

Mounin 1995 : G. Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris : PUF.

Riegel *et al.* 1994 : M. Riegel *et al. Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses universitaires de France.

СТРУКТУРАЛИЗАМ Ф. ДЕ СОСИРА У НАСТАВИ ФРАНЦУСКОГ КАО СТРАНОГ ЈЕЗИКА НА УНИВЕРЗИТЕТУ У КРАГУЈЕВЦУ

Резиме

Циљ овог рада је да се представе предности наставе француског као страног језика чије основе почивају на теоријама Де Сосировог структурализма на Филолошко-уметничком факултету у Крагујевцу. Објаснићемо постулате које је поставио Де Сосир, а на којима је организована настава француског као страног језика на свим нивоима студија на поменутом факултету. Показаћемо на који начин студије пружају студентима могућност да овладају свим нивоима француског језика: фонетским и фонолошким, морфолошким, синтаксичким и семантичким. Указаћемо на важност матерњег језика при усвајању другог страног језика који студентима омогућава да разумеју процес усвајања француског као другог страног језика. Намеће се закључак да разумевање саме структуре реченице на француском језику као и правила која омогућавају њено формирање умногоме олакшавају усвајање и овладавање француском синтаксом и смањује велики број грешака које настају услед негативног трансфера.

Кључне речи: структурализам, методика наставе страног језика, контрастивна анализа, негативни трансфер

Милана Додиг
Јелена Китановић